

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3761 - Lundi 23 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

## Le report de l'élection est inévitable

Siège UCCIA



CESSION DES ILÔTS À MOHÉLI

**L'affaire des îlots de Nioumachoi  
divise l'opinion à Mohéli**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Novembre 2020**

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 29mn

Maghrib: 18h 18mn

Incha: 19h 31mn



## CESSION DES ÎLOTS À MOHÉLI

## L'affaire des îlots de Nioumachoi divise l'opinion à Mohéli

*Le gouvernement comorien vient de céder plus de 553 hectares de terrain sis à Ouallah-Mirereni et Ndrondroni plus une grande partie des îlots de Nioumachoi à la société MCP Holding Comoros pour un projet dit d'hospitalité de luxe et responsabilité civile, projet aberrant et inadmissible pour certains, une aubaine à saisir pour d'autres.*

Pour Chahalane Mohamed, directeur de cabinet du gouverneur de l'île, c'est un projet qu'ils ont soutenu dès sa gestation, car il va permettre de réduire le chômage dans le pays et dans l'île en particulier. « Le jeudi prochain, dit-il, une équipe technique séjournera dans l'île pour aborder certains détails qui vont permettre de mieux démarrer le projet ». Et depuis la cession révélée la semaine dernière, les tentions sont électriques sur les places publiques et réseaux sociaux. Eliasse Ezaldine, un citoyen, estime que l'Etat comorien a atteint le summum de l'irresponsabilité par la vente du parc marin de Mohéli et ses îlots sauvages et plus de 500 hectares sur terre ferme à Ouallah-Mirereni et

Ndrondroni. « Je condamne fermement ce crime contre le patrimoine national. Il est paradoxalement étonnant qu'au lendemain de l'intégration de Mohéli dans le réseau de biosphère de l'Unesco, le gouvernement comorien avec sans doute une complicité lâche de l'exécutif de Mohéli nous fait des annonces d'une volonté indécente de transfigurer les îlots de Nioumachoi (zones protégées) pour des intérêts de l'Etat inconnus et douteux. La vente d'un patrimoine domaniale, de la chose publique sans au préalable consulter la population concernée est un non respect de la règle de droit » soutient-il. Et d'ajouter: « Nous défendons que Mayotte est comorienne et voulons la récupérer mais en même temps nous vendons des parcelles du territoire comorien à des étrangers ».

Quant à Djamal Eddine Yssoufa, également un citoyen comorien de Mohéli résidant en France, il creuse pour chercher qui est Andrea Carrano, le PDG de cette société MCP Holding Comoros enregistrée à Moroni avec un capital de 7.5 millions de francs comoriens soit 15000 euros qu'il juge dérisoire. Et Après avoir décliné sa



biographie, il arrive à la conclusion que Carrano est tout sauf un grand investisseur, car ne possède aucun bien hôtelier nulle part.

Quant à Attoumane Hamadi Ali, un jeune cadre de Nioumachoi et enseignant d'histoire géographique montre qu'ils ont déjà deux hôtels dans la région. « Notre région Mledjelé et surtout les îlots de Nioumachoi ne sont pas à vendre. On a déjà 2 grands hôtels à Nioumachoi Vanilla Lodge et Laka Lodge. Le gouvernement doit les appuyer et développer. Par contre, la population a besoin d'une route



djando-nioumachoi, un hôpital, de l'eau potable et l'électricité en permanence 24/24h », dit-il.

Une jeune Internaute du pseudonyme Raso Tsidiso tente de raisonner les détracteurs de ce projet. « Les Seychelles ont avancé dans le domaine du tourisme grâce à leurs îles. Certaines sont confiées à des grands investisseurs étrangers. Alors où nous sommes, ils ont pu créer des emplois décents. Sur une population d'environ 100 000 habitants, ils comptent 25 000 employés étrangers. Cela veut dire qu'il n'y a pas de chômage. C'est la raison



pour laquelle ils font appel à une main d'œuvre étrangère », avance-t-il, avant de s'interroger: « Pourquoi vous ne voulez pas tirer profit de votre paysage favorable au développement du secteur touristique ? » Pour lui l'île de Mohéli a plusieurs atouts touristiques et la présence de ce complexe hôtelier va améliorer les conditions de vie de population de la région à potentialités agricoles et de la Pêche.

Riwad

## FAITS DIVERS

## Trois morts en une semaine dans deux accidents à Anjouan

*Deux enfants de 4 mois et 1 an et six mois sont morts suite à un incendie à Pomoni, lundi dernier. Le mercredi, une autre personne est décédée dans un accident de circulation à Msakini (la route qui mène vers Bambao Mtsanga). Ce dernier est causé par l'excès de vitesse et la surcharge.*

Les circonstances du premier accident sont floues selon plusieurs sources. Deux enfants enfermés dans une maison en tôle laissent planer le doute sur la négligence de la mère

à l'heure où le père était au travail (gardien à la société EIFFAGE). Le père de famille confie à La Gazette que « cet accident m'affecte de sorte que je n'arrive pas à dire ce qu'il s'est passé réellement ou au moins ce qu'on m'a expliqué ». Les faits se sont déroulés lundi dernier. Deux enfants de 4 mois et 1 an et six mois sont morts suite à un incendie à Pomoni. Celui de 4 mois est mort sur le coup et l'autre bébé a rendu l'âme à l'hôpital mardi dernier aux environs de 19h00.

Les aides pleuvent après l'accident pour reconstruire vite cette

maison. A noter que cette famille avait quatre enfants et les deux sont partis. La prise en charge à l'hôpital est faite selon les moyens de bord. Mais les explications des médecins font comprendre que le degré de brûlure donnerait peu de chance de survie. Oustadh Djibril remet 3 000 000 fc à cette famille pour subvenir à leurs besoins urgents. Et de l'autre côté, l'asso-

ciation «Diriki Watiti» continue la collecte et a fait venir un ingénieur sur les lieux pour faire un devis. Du côté des autorités, on n'a pas encore une information concernant ce drame.

La dernière tragédie remonte au mercredi et l'excès de vitesse reste la cause de l'accident qui a fait 21 blessés et un mort. La voiture venant de Nyomakélé vers

Mutsamudu esquivait un nid de poule à la montée et le frein a lâché et la marche arrière mortelle s'est produite. Force est de constater que les blessés évacués à l'hôpital de Bambao Mtsanga ne parlent que de l'imprudence des conducteurs en état d'ivresse.

Nabil Jaffar



## PROPRIETE A VENDRE

## L'EXIM BANK COMORES SA MET EN VENTE AU MIEUX OFFRANT UNE PROPRIETE SITUEE A ITSANDRA

La propriété occupe une superficie totale de 22 A 84 CA dont une surface habitable de 187. 18 m<sup>2</sup>.

Emplacement idéal. Au calme absolu. Terrain constructible. Possibilité de surélévation et aménagements divers.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet d'appel d'offre à l'Exim Bank Comores sise à la Place de France et visiter la propriété du lundi 23 Novembre au lundi 30 novembre 2020 de 09h à 14h00 mn.

Les offres seront ouvertes le cas échéant le mardi 1er décembre 2020 à 16h30 mn en présence des soumissionnaires (ou leurs représentants) qui désirent participer à l'ouverture des plis au siège de l'Exim Bank Comores sise à la Place de France.

EXIM BANK COMORES SA  
Place de France-Moroni  
Union des Comores  
Phone : (+269) 773 94 00/ 01



## ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

## Le report de l'élection est inévitable

*Jusqu'à samedi 21 novembre dernier, le tribunal de commerce n'avait pas rendu de décision sur la plainte déposée par la liste Nouvelle Opaco et Synaco sur des irrégularités constatées dans la liste des membres électeurs de la chambre de commerce de Ngazidja dont 154 dossiers sont concernés. Cette décision est attendue ce lundi 23 novembre.*

Ces derniers jours, on ne parle que des élections de la chambre de commerce.

Dans un entretien à La Gazette des Comores, le secrétaire général de l'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) fait comprendre qu'un report d'élection est inévitable. Prévu pour se tenir le 25 novembre, les élections seront forcément repoussées à une date ultérieure pour des raisons de conformité aux textes régissant l'institution. « Les listes des candidats et des électeurs doivent être officielles au moins 10 jours avant les élections. On avait prévu de les afficher le 14

novembre mais elles sont reportées à cause des recours judiciaires », explique Housni Mohamed Abdou, avant de préciser que « même si ce lundi 23, le juge nous dit de continuer le processus, nous ne pouvons pas être au rendez-vous car il faut respecter l'échéance ». En fonction de la décision de la justice, une décision sera prise par les autorités concernées pour fixer une nouvelle date des élections forcément dans les 10 ou 13 jours prochains.

Pour rappel, jusqu'aujourd'hui, le tribunal de commerce n'a pas

rendu sa décision sur la plainte déposée par la liste Nouvelle Opaco et Synaco sur des irrégularités constatées dans la liste des membres électeurs de la chambre de commerce de Ngazidja et d'autres irrégularités sur certaines listes de candidats. D'après nos informations, on devrait procéder à un nettoyage des listes annexées, ce qui n'est pas encore fait, car une personne aurait fait appel et tout sera communiqué ce lundi. Pour mémoire, le tribunal de commerce de Moroni avait ordonné à la cellule électorale de

l'UCCIA de retirer certaines personnes de la liste des électeurs qui ne justifiaient pas de la qualité de personne morale ou physique. Les organisateurs du scrutin se seraient précipités alors que les dossiers de ces personnes sont en instance de traitement et 154 dossiers sont concernés.

Andjouza Abouheir

## JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

## "Pour chaque enfant, le droit à la protection est plus que nécessaire"

*A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, l'Unicef en collaboration avec le commissariat aux genres a organisé une cérémonie dédiée à cette cause le vendredi 20 novembre dernier. Et pour mieux protéger les enfants contre les agressions sexuelles, la mobilisation et l'accompagnement est plus que nécessaire.*

Comme chaque année, le monde célèbre la journée internationale de l'enfant, une commémoration de la convention relative aux droits de l'enfant. Aux Comores, une cérémonie a été organisée vendredi 20 novembre dernier au foyer des femmes de Moroni et a vu la présence des autorités et des acteurs de la lutte contre la violence mais également des membres des Nations-Unies. Le commissaire au genre a saisi l'occasion pour montrer que le pays est en train d'étudier une stratégie sur la protection de l'enfant. «



Participants à la journée de l'Enfant.

Aujourd'hui, les femmes ont plus des responsabilités dans les administrations », souligne Mariama Hamada. De son côté, le représentant résident de l'Unicef s'est réjoui de la forte mobilisation de la communauté comorienne et celle des autorités à cette journée dédiée à l'enfant. « L'Unicef continuera à

œuvrer pour une suivie aux enfants et ce, malgré la Covid-19 », dit-il.

Quant à Rahmatou Goulam, présidente de l'Ong Hifadhui, elle a montré que l'enfant a cette possibilité de se faire entendre, d'être protégé contre les dangers, de voir leurs besoins fondamentaux comblés et de réaliser leur plein potentiel. Selon

elle, cette journée vise à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie et au sein de leur collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant et devant contribuer de façon significative à la prise de décisions. « Force est de constater qu'au pays, ces droits sont souvent bafoués malgré les efforts des auto-

rités et des parties prenantes, dit-elle. Je citerai au passage certains enfants qui n'ont pas accès ni aux soins médicaux, ni à l'éducation de base. Je pense à ceux qui sont laissés pour compte et obligés de travailler dès leur jeune âge pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires ».

« Je suis personnellement choquée lorsque je constate que certains de ces enfants subissent des agressions sexuelles, physiques, psychologiques ou économiques parfois au sein même de leurs foyers », ajoute-t-elle. En revanche, dans ce combat, plusieurs raisons avancées sont souvent d'ordre socio-économiques et d'insuffisance des moyens de prise en charge médicale, psychologique et juridique durant la durée du procès, tout au moins. Et l'action de Hifadhu s'inscrit dans le domaine de l'information, de la sensibilisation et du plaidoyer contre les formes de violence basée sur le genre.

Andjouza Abouheir

## CONCOURS DU CORAN

## Mohamed Tashil est le gagnant du Musabaka de Djibril

*Mohamed Tashil Abdou est le grand gagnant du concours de psalmodie du Saït Coran organisé par Cheikh Saïd Mohamed Djibril. A titre de récompense, il a eu 5000 euros plus la promesse d'une voiture.*

Il s'appelle Mohamed Tashil Abdou. Il remporte le premier prix du concours de récitation du Coran organisé par Cheikh Mohamed Djibril. Cet enfant de 18 ans originaire de Mbeni Hamahamet vient de gagner 5000 euros de récompense. « Les mots me manquent pour exprimer ma joie. Je rends grâce à Allah et remercie les organisateurs de ce concours ainsi

que ma famille, et tous ceux qui, de loin et de près, ont contribué à cette victoire », dit-il lors de la cérémonie de remise des cadeaux aux 5 finalistes du concours samedi dernier.

Cette star de la première édition du concours de récitation du Saint Coran a débuté sa carrière dans le domaine des cérémonies publiques à l'âge de 9 ans. Ce neveu du grand lecteur national Mohamed Mouigni Mohamed Dzakhir connu par ses talents, commençait à imiter souvent Moutawali Abdoul-Aari avant d'opter pour un autre qari'u (lecteur), à savoir Saïd Mousallam. « Son rythme me paraît très facile puisqu'on sent la fluidité de la respiration », laisse-t-il croire tout en

montrant que depuis son jeune âge, on le surnommait Swautul'boulboul (la voix de rossignol).

A part les 5000 euros, le gagnant du concours recevra une voiture et ses parents seront pris en charge pour le prochain pèlerinage à la Mecque. « Comme je viens de perdre mon père, je souhaiterais accompagner ma mère. J'espère qu'Air Darassa va m'accorder ce privilège », dit-il. Pour rappel, ce n'est pas le premier concours auquel participe Mohamed Tashil. En 2019, il a gagné le 2ème prix de du concours coranique organisé par Comores Telecom.

Ibnou M. Abdou



Candidats au concours de lecture du coran.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PÊCHE

# Le développement de la pêche artisanale, socle de l'économie bleue comorienne

Le 21 novembre marque la journée mondiale des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer. Et c'est à Mohéli que la Fédération des pêcheurs artisans de l'Océan Indien (FPAOI) célèbre cette journée avec la COI.

Dans le cadre de la journée mondiale des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer, la section comorienne de la FPAOI organise du 19 au 22 novembre une série d'activités avec le soutien du projet SWIOFISH 2 financé par la Banque mondiale. Une conférence sur la place de la femme dans la pêche comorienne, échanges interprofessionnels sur les techniques de fumage, salage et séchage des produits halieutiques, discussions sur les effets du changement climatique sur la pêche et sortie en mer pour la pêche d'espèces démersales ont été tous programmés pour marquer cette journée. Cette occasion a permis à Imam Abdillah, le président du comité national sur l'économie bleue au niveau du pays de montrer que « environ 130 000 professionnels comoriens ont fait de la pêche leur activité. Donc cet événement crucial pour eux ». « Il

s'agit aussi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de notre population pour laquelle les produits de la mer sont la première source de protéine. La pêche est au cœur de nos sociétés », poursuit-il.

Et en tant que président du comité des Officiers Permanents de Liaison de la COI, Imam Abdillah a précisé que « il y a 35 ans, la COI a identifié la gestion des pêches comme l'un des axes prioritaires de la coopération régionale. Et pour cause : pour nos États-océan, le secteur de la pêche reste un pilier majeur de nos économies ». C'est ainsi que le gouvernement rêve de promouvoir le secteur de la pêche qui est l'un de trois secteurs visés pour favoriser le développement du pays vers 2030.

En marge de la célébration de la journée mondiale de la pêche, plusieurs activités ont été organisées depuis le jeudi dernier. Parmi elles, on peut citer entre-autre la conférence de presse organisée le même jour en vue de définir la place de la femme dans la pêche comorienne mais aussi des échanges interprofessionnels sur les techniques de fumage, salage et séchage des produits halieutiques. Samedi 21



Participants à la célébration de la journée de la pêche.

novembre, des discussions sur les effets du changement climatique sur la pêche ont été organisées ainsi qu'une sortie en mer pour la pêche d'espèces démersales.

La Commission de l'Océan indien (COI) et la Banque mondiale ont apporté leur soutien technique et financier pour la célébration de cette journée qui constitue la force motrice de l'économie bleue comorienne.

« Le partenariat de la COI avec la Banque Mondiale dans le cadre des projets SWIOFISH 1 et 2 vise à promouvoir une économie bleue inclusive et durable. Ces institutions soutiennent la FPAOI qui regroupe 18 organisations professionnelles et associations des Etats membres pour que les Comores puisse atteindre cet objectif important », explique-t-il. Pour lui, cette

action commune est multiforme des communautés aux décideurs tout en passant par tous les acteurs des filières, elle promeut une solide gouvernance des pêches, la diffusion des bonnes pratiques, la valorisation des savoir-faire, une gestion durable des ressources, dont les thonidés, ou encore la lutte contre la pêche INN.

Kamal Gamal

## MERCATO

## Amir Abdou nouvel entraîneur du FC Nouadhibou (Mauritanie)

Sélectionneur des Comores depuis 2014, Amir Abdou (48 ans) s'offre un nouveau défi à deux journées de la fin des éliminatoires de la CAN 2022. Le franco-comorien cumulera ses fonctions de sélectionneur des Cœlacanthes et d'entraîneur du FC Nouadhibou, champion en titre de Mauritanie.

Après la signature de Faouz Faidine et Ibrohim Youssouf au FC Nouadhibou, c'est au tour d'un autre comorien d'intégrer ce même

club. Ce ne sera pas cette fois en tant que joueur mais en tant qu'entraîneur. Le club co-fondé par Ahmed Ould Yahya, président de la fédération mauritanienne de football (FFRIM), il a annoncé la nomination d'Amir Abdou en tant qu'entraîneur. Le Comorien a paraphé samedi un contrat de deux ans avec le champion mauritanien. Il aura comme objectif premier de qualifier l'équipe en phase de groupe de la CAF Champions League 2021. Son nouveau club fera face, fin de ce mois, au Asante Kotoko du Ghana en CAF Champions League.

Avant de prendre la direction de la Mauritanie, Amir Abdou a en bonne intelligence eu l'approbation de la FFC. Il va cumuler en même temps ses fonctions de sélectionneur des Comores et de coach du FC Nouadhibou. Une aventure qui pourrait aussi l'ouvrir une voie sur le marché continental.

Ses seules expériences en tant

qu'entraîneur d'un club ont été avec Boé-Bon-Encontre, SU Agen (2010-2012) et l'Entente Golfch-Saint-Paul d'Espis (2012-2014) en Division Honneur (France). Au FC Nouadhibou, Amir Abdou sera secondé par le franco-tunisien Wissem Maaref.


Nommé sélectionneur des Comores en janvier 2014, il a dirigé

jusqu'à présent au total 39 rencontres avec les Cœlacanthes. Il a pris part à deux campagnes d'éliminatoires de Coupe du Monde et est à sa quatrième aventure en éliminatoires de Coupe d'Afrique des Nations.

Boina Houssamdine




Amir Abdou nouvel entraîneur d'une équipe mauritanienne.



NATIONS UNIES COMORES

### AVIS DE RECRUTEMENT



PNUD  
Union des Comores

Le PNUD Comores recrute **1 VNU Spécialist(e) National(e) Analyste au Programme**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

**\* Poste VNU Spécialist(e) National(e) Analyste au Programme**

<https://www.unv.org/calls/COMR000043-8211>

Date de début de Publication : **16 novembre 2020**  
Date limite dépôt des candidatures : **29 novembre 2020**

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

## CONFÉRENCE DÉBAT SUR LA VIOLENCE SEXUELLE

## Violence sexuelle dans la communauté comorienne, on en parle

Pour essayer de comprendre les violences faites aux plus vulnérables, le mouvement des associations en front dans la protection de l'enfant et de la lutte contre la violence a organisé une vidéo conférence à travers *Mvukisho ye Masiwa*. Cet échange avait pour but d'informer et collecter des réponses tout en espérant trouver des solutions.

Mvukisho ye Masiwa a organisé par visio-conférence samedi 22 novembre dernier une conférence débat qui avait réuni plusieurs acteurs à savoir le Muftorat, des journalistes, des juristes, des psychologues, la société civile dans le seul but de réfléchir sur comment mettre fin aux agressions sexuelles dans le pays. « Quant on parle de violence, ce n'est pas forcément du viol. Il y a les attouchements, le harcèlement et les agressions. Ces types de violence sont massifs et ce dans plusieurs pays », explique Saadia Aloumassi, tout en montrant que ce fléau n'est pas nouveau et qu'il a toujours existé dans le silence.

Cette année, le service d'écoute a enregistré plus de 128 cas de violence. Dans le pays, la plupart des violeurs et agresseurs sont des récidivistes et tout porte à croire que

l'impunité a son sens. La première partie de cet échange est consacrée à l'impunité des auteurs. A cet effet, l'ancien procureur de la république, Youssef Ali Djae, a expliqué que le pays est maître des textes qui sont en faveur de la femme et de l'enfant. « Nous vivons à proximité et cela nous empêche parfois en tant que justice de bien travailler. La société elle-même favorise l'impunité. L'application de la loi est une chaîne dans laquelle tout le monde intervient », souligne-t-il, en faisant référence aux pressions qui surviennent du côté de la justice et des familles.

Du côté du Muftorat, Ali Mohamed Kassim a expliqué que l'islam est une religion de foi et de propreté. Alors ces actes ne sont conformes ni à l'islam ni à nos coutumes. « Ce n'est pas normal qu'il y ait des notable qui se mettent à défendre des violeurs surtout lorsque l'affaire atterrit à la justice », martèle-t-il. Et pour apporter des réponses, les avocats comme Mariama Soiby a expliqué comment demander réparation et qu'il faut être bien accompagné avec un spécialiste en la matière. « La procédure peut-être lourde. Ce qu'il faut comprendre, le juge est la pour protéger la partie civile contre cet acte horrible. Mais pour la victime,



c'est l'indemnisation qui est en jeu. La victime doit être suivie par un expert », explique-t-elle. Selon Zainaba Abdourahmani, l'assistance psychologique est très importante

pour aider la victime à se relever, à se confier et à préparer l'avenir en cas de viol.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores  
 Directeur général  
 Saïd Omar Allaoui  
 Directeur de la publication  
 Elhad Saïd Omar  
 Rédacteur en chef  
 Mohamed Youssouf  
 Secrétaire de rédaction  
 Toufé Maecha  
 Rédaction  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
 Chronique Sportive  
 B.M. Gondet  
 Mise en page  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
 Responsable commercial  
 Mariama Mhoma  
 Documentation archiviste  
 Hadidja Abdou  
 Photographe / Site Web  
 Mohamed Saïd Hassane  
 Impression  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES INVESTISSEMENTS, ET DE L'ÉNERGIE CHARGÉ DE L'INTEGRATION ÉCONOMIQUE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, PORTE - PAROLE DU GOUVERNEMENT

## Projet Comorsol

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)  
 Financement : Don IDA No V2170-KM

N ° 2020/05 / COMORSOL / VC

## Avis d'Appel d'Offres national

Intitulé du Marché : Acquisition, l'installation et maintenance du matériel de visioconférence et fourniture de la Capacité internet sur 07 sites identifié par l'Administration Comorienne.

Référence DAO No : N ° 2020/05 / COMORSOL / VC

Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet ComorSol d'un montant de 40 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Énergie de l'Union des Comores par une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « Acquisition, l'installation et maintenance du matériel de visioconférence et fourniture de

la Capacité internet sur 07 sites identifié par l'Administration Comorienne».

Projet ComorSol invite par la présente Appel d'Offres national, qui est constitué d'un seul Lot (01), les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour les Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement. Ces équipements et services se présentent ainsi :

- Acquisition, l'installation et maintenance du matériel de visioconférence et fourniture de la Capacité internet,

- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les sou-

missionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

- Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau des Projets (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)/ et Projet Comorsol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Supreme - Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com

- Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Cinquante mille (50 000 KMF) Francs comoriens ou son équivalent dans une monnaie librement convertible ».

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

- Les offres doivent être soumises à

l'adresse ci-dessus au plus tard le 07 décembre 2020 à 10 heures 00 min, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) KMF.

- Les offres doivent être valides durant une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents, le 07 décembre à 10 heures 30 min, Heure Local en Union des Comores dans le bureau des Projets ( Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et Projet Comorsol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge-Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com

Lancé le 05 Novembre 2020

## COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL DU RÉSEAU SEGA – ONE HEALTH

## La Covid-19 au coeur des débats

*Du 10 au 12 novembre dernier, 70 professionnels de santé humaine et animale, membres du réseau SEGA – One Health de la Commission de l'océan Indien (COI), se sont réunis par visioconférence pour un Comité technique régional (CTR) nécessairement marqué par la riposte régionale contre la Covid-19.*

Dans un contexte sanitaire tendu par la pandémie de Covid-19, l'échange reste primordial. C'est dans cet esprit que 70 professionnels de santé humaine et animale, membres du réseau SEGA – One Health de la Commission de l'océan Indien (COI), se sont réunis du 10 au 12 novembre 2020 par visioconférence pour un Comité technique régional (CTR) nécessairement marqué par la riposte régionale contre la Covid-19. Les discussions sur la pandémie de Covid-19 ont permis aux différents experts d'échanger sur les politiques sanitaires des pays et sur les approches de surveillance, de gestion et de traitement mises en

places.

Cet échange d'information permet de prendre la mesure des risques et d'adopter une approche coordonnée face à la pandémie. La COI, à travers son Unité de veille sanitaire (UVS-COI) et le réseau SEGA – One Health, a d'ailleurs mis en œuvre un plan de riposte qui a permis de répondre aux besoins en équipements de protection et matériels médicaux des Etats membres. Ce plan de riposte a bénéficié d'un soutien important de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de son initiative « Covid-19 – Santé en commun » pour un montant total de 4 millions €.

« La Covid-19 est un défi sanitaire, social et économique important qui illustre combien la coopération en santé publique portée par la COI, l'AFD et l'ensemble des acteurs de notre réseau SEGA – One Health est importante et utile. Le CTR offre un cadre de dialogue, d'échanges et d'expertise indispensable à notre action des prochains mois en tenant compte des potentielles évolutions de la maladie et de la

probable disponibilité d'un vaccin », Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission de la COI. Cette troisième réunion du CTR a également été l'occasion de cerner, entre autres, les besoins, les avancées et les axes de collaboration dans plusieurs domaines: surveillance aux frontières; risque vectoriel; capacités des laboratoires et mise en réseau; effets du changement climatique sur la

santé; formation des épidémiologistes de terrain (FETP) et surveillance épidémiologique et riposte.

Pour rappel, le réseau SEGA – One Health de la COI regroupe 250 techniciens et experts qui échangent régulièrement sur l'évolution de la situation sanitaire dans les Etats membres et dans le monde afin d'anticiper les actions à mener en cas de crise sanitaire. Le réseau

constitue un exemple de coopération régionale, avec de multiples résultats en termes d'appui à la surveillance, de partage des informations sanitaires, de construction de compétence, d'appui aux laboratoires, de travail intersectoriel et de réponses aux crises sanitaires.

AOY



## Communiqué

La SONELEC informe que les travaux de ses groupes électrogènes d'Itsambouni sont achevés et elle porte à la connaissance de son aimable clientèle la reprise de son programme de distribution de l'électricité à partir de ce 17/11/2020. Les régions seront alimentées de 16h00 à 00h00 et Moroni en permanence.

La SONELEC s'excuse des désagréments causés ces derniers temps par des pannes techniques perturbant fortement la distribution.



UNION DES COMORES  
Unité-Solidarité-Développement  
\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES  
ET CROISSANCE PARTAGÉE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE  
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**Pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) en vue de la construction d'un bâtiment pour le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement**

**Date de l'avis : 16 novembre 2020**

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fonds Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) en vue de la construction d'un bâtiment pour le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement**

### 2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission proposée est de réaliser les études techniques d'Avant-Projet Détaillé (APD) et préparation du Dossier d'Appel d'Offre y afférent pour la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter le Ministère en charge des pêches aux Comores.

### 3. Profil et qualifications requis:

Le consultant doit répondre aux exigences suivantes :

- Le bureau d'étude en charge des études doit

avoir une expérience dans la maîtrise avec au moins Trois Références dans les missions similaires ;

- Le Consultant devra mobiliser au moins :

\* 01 Ingénieur en BTP ou Architecte, chef de mission ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études des projets de construction de bâtiments et avoir assuré au moins trois (3) fois la tâche de Chef de Mission sur des missions d'études sur des projets de bâtiment de même nature ;

\* 01 Ingénieur en BTP, Directeur technique ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études des projets de construction de bâtiments et avoir assuré au moins trois (3) fois la tâche de Directeur Technique sur des missions de maîtrise d'œuvre similaires ;

\* 01 Topographe ayant un diplôme d'Ingénieur ou technicien supérieur topographe, géomètre ou équivalent et avoir au moins quatre (4) années d'expérience confirmée dans le domaine de la topographie. Il devra, durant les cinq (5) dernières années, avoir réalisé au moins trois (03) études topographiques d'envergure équivalente ;

\* Le Technicien supérieur en Génie Civil ayant au moins quatre (4) années d'expérience confirmée

dans le domaine d'établissement des plans pour des projets similaires et ayant participé au moins à quatre (4) missions d'études de projets d'envergure équivalente.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique. La mission est prévue pour une durée maximale de 40 jours.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection au Moindre Coût (SQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heures locales des Comores)

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 30 novembre à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

**Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba– BP : 41 – Email : houdhoir@yahoo.fr copie à abahid-jat@hotmail.com**  
Tél : (269) – 763 64 22